

Convention de partenariat et de coopération

Entre

le Département des Bouches-du-Rhône
représenté par Mme Martine VASSAL,
Présidente du Conseil départemental,

et

la Municipalité de Haïfa
représentée par M. Yona Yahav,
le Maire de la Ville de Haïfa

Préambule :

Vu la nécessité de renforcer les valeurs et l'identité culturelle de la Méditerranée,

Vu la volonté des partenaires d'intensifier les liens d'amitié historiques qu'entretiennent le Département des Bouches-du-Rhône et la Ville de Haïfa depuis 1995.

Vu l'importance du rôle de la coopération dans le développement des rapports entre les deux institutions,

Vu la constatation du progrès et des résultats fructueux des relations entre les deux parties et le souhait commun de voir une plus grande expansion des activités communes des deux institutions,


Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Municipalité de Haïfa, représentés respectivement par sa Présidente et son Maire, s'engagent à intensifier la coopération en poursuivant le développement d'activités dans les domaines suivants :

- La promotion et le renforcement des coopérations sur les thématiques de la recherche innovation, des territoires connectés, santé et médecine, le développement en biotechnologie, les transports publics et la mobilité, le développement urbain, la gestion des risques et des ressources naturelles, la promotion des énergies nouvelles et de la lutte contre le changement climatique.

- La promotion des échanges économiques favorisant les projets les thématiques touristiques, industrielles et technologiques, et les partenariats entre entreprises innovantes, incubateurs et accélérateurs.
- La promotion et le renforcement des relations interuniversitaires, des rapports entre les institutions d'enseignement supérieur et de recherche en favorisant notamment l'accompagnement vers l'emploi des jeunes diplômés.
- La conservation des rapports établis entre les services de secours et incendies du Département des Bouches-du-Rhône et de la Ville de Haïfa à travers des échanges de connaissances, d'expérience et par le maintien ininterrompu d'une mise à jour réciproque des compétences dans les domaines de l'innovation et de la gestion de situations de crise.
- Le soutien commun de projets pédagogiques en faveur de l'enseignement de la langue française,
- L'approfondissement des relations culturelles, artistiques et musicales (dont celles qui pourraient être programmées pour les célébrations des 70 ans de l'indépendance de l'Etat d'Israël en 2018)
- Le soutien à des projets à destination du public jeune.
- Les échanges de délégations officielles et techniques institutionnelles, d'experts, de jeunes et de représentants des domaines d'intérêt ci-dessus mentionnés.

Fait en deux exemplaires originaux en hébreu et en français

Signé à Haïfa le 2 mai 2016



Martine Vassat
Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Yona Yahav
Mayor of Haifa